



**fédération française
de volley-ball**

En Instance d'Adoption

SAISON 2004/2005

Paris, le 04/10/2004

**PROCES-VERBAL N°1
DU BUREAU FEDERAL PLENIER**

Vendredi 2 Juillet 2004 – 18H00/23H00

Samedi 3 Juillet 2004 – 9H00/13H00



Présents :

Monsieur	Jacques SHAW	Président
Madame	Christiane HOUSSE	Membre
Messieurs	Pierre BERJAUD	Président Délégué
	Jean-Pierre FLEUTIAUX	Vice-Président, en Charge du Secteur Plage
	Daniel MURAIL	Vice-Président, en Charge du Secteur Développement Associatif
	Philippe BEUCHET	Secrétaire Général, Secrétaire de Séance
	Georges MEYER	Secrétaire Général Adjoint
	Christian ALBE	Trésorier Général
	Georges GUILLET	Vice-Président, Chargé des Ressources Humaines Trésorier Général Adjoint
	Jacques TARRACOR	Membre, Président de la CCS

Assistent :

Messieurs	Thierry MESSINA	Directeur Exécutif et Comptable
	Michel COGNE	Directeur Technique National
	Jean-Marie SCHMITT	Directeur Technique National Adjoint

Excusés :

Messieurs	Gil PELLAN	Vice-Président, en Charge du Secteur Communication
	Jean-Paul ALORO	Membre, Représentant de la LNV



.../...

En préalable à la réunion, le Président J. SHAW, entouré des membres du Personnel Fédéral, a inauguré, en mode interne, le nouveau siège, à l'occasion d'un repas pris sur place.

Il a exprimé sa satisfaction en constatant la qualité de l'outil, désormais à disposition de la Fédération.

Il a remercié ceux qui ont contribué à la réussite du projet, Messieurs CORNIC, GUILLET, BEUCHET ainsi que l'ensemble du Personnel Fédéral pour les bonnes conditions dans lesquelles s'est déroulé le déménagement et plus particulièrement ceux qui se sont plus spécialement impliqués, Mademoiselle Sylvie PROUVE, Messieurs Thierry MESSINA et Jean-Marie RAGEUL.

Une pendaison de crémaillère officielle aura lieu le Vendredi 17 Septembre. Le Secrétaire Général, préparera au nom du Président, des courriers d'invitation aux autorités départementales et municipales.

Démission de Mr JC BADIN de la Président de la CCEE. Le Président prend acte de sa décision. Au nom du Bureau Fédéral, le Président félicite et remercie chaleureusement Mr BADIN pour le travail accompli dans ce secteur sensible, travail qui a contribué à mettre en place et à faire fonctionner une politique réelle d'encadrement technique des clubs.

I) SECTEUR COMMUNICATION (C. MALNOUE)

a) Revue Volley-Ball

- ✚ Mademoiselle MALNOUE a présenté le contenu de l'étude qu'elle avait menée, en vue d'une évolution de la revue fédérale.
- ✚ Le Bureau Fédéral rappelle que l'Assemblée Générale de La Grande Motte s'est prononcée contre une participation financière accrue au financement de la revue.
- ✚ L'étude en question permet de réduire à 6,04% l'augmentation (initialement chiffrée à 9%) pour le passage de la revue au mode mensuel.
- ✚ Le Bureau Fédéral ne repousse pas l'idée d'une évolution à condition qu'elle s'autofinance grâce à un accroissement de la pagination publicitaire permettant d'aboutir à l'équilibre.
- ✚ En tout état de cause, la décision appartiendra au Comité Directeur Fédéral du 18 Septembre prochain.
- ✚ Instruction est donnée à Mademoiselle MALNOUE de dénoncer les contrats en cours au profit de nouveaux partenaires moins-disants.
- ✚ Par ailleurs, le Secrétaire Général assignera la société de régie CB SPORT pour défaut de paiement des annonces publicitaires.

b) A toi de Smasher

- ✚ Après D. DAQUIN et O. KIEFFER, choix d'un nouveau visuel pour la campagne 2004/2005, en la personne de Yelena LOZANCIC dans la perspective de l'Euro Juniors Féminin de 2006.
- ✚ Melle Yelena LOZANCIC pourrait intervenir comme marraine de la compétition en Lorraine.

- ✚ Les garçons de l'Equipe de France Masculine figureraient, en portrait, en périphérie de l'affiche.

c) **Logo et charte graphique**

- ✚ Présentation d'un projet de logo, aboutissement d'une étude qui s'était fixée pour objectif, l'élaboration d'un dessin qui devait être figuratif, identifiable et déclinable.
- ✚ Le geste choisi est celui de la manchette considérée, comme le plus typique de la discipline.
- ✚ Il peut se décliner en formule longue : papier à lettres, panneaux publicitaires de tout de terrain ou en formule ramassée avec seulement les initiales FFVB.
- ✚ Le projet sera diffusé par le Secrétaire Général auprès des administrateurs à l'occasion d'un prochain courrier.

II) **MARKETING (C. THOMAS)**

a) **Contrat GPA**

- ✚ Relancer notre partenaire pour renouveler le contrat avant la fin du mois, tant au niveau du contrat de base, concernant l'assurance qu'à ceux relevant du partenariat, notamment en ce qui concerne le maillot des Equipes de France.

b) **Beach**

- ✚ Présentation d'un concept « France BEACH » qui devrait permettre à la Fédération de se placer dans les conditions de la réussite.

- ✚ Quelques axes principaux :

- ① Redéfinir le Championnat de France,
- ① Recherche d'un « homme produit » spécialisé, type « Professionnel FIVB »,
- ① Verrouiller juridiquement la charte de l'International de Beach et des Equipes de France. Ce groupe, riche d'une vingtaine de personnes, ne peut plus fonctionner comme du temps des pionniers qu'étaient Mmes PRAWERMAN, RIGAUX et MM. PENIGAUD, JODARD.

- ✚ Renouvellement du contrat de MCO :

- ① Reconnaissance de la grande qualité professionnelle de Marc CROUSILLAT, mais néanmoins nécessitée pour la Fédération de redéfinir certains rôles.
- ① Principe de reconduction, au moyen d'un avenant d'un an, pour couvrir la saison 2005.
- ① Ensuite, nouveau contrat de 2 ou 3 ans pour aller jusqu'à la fin de l'olympiade.
- ① JP FLEUTIAUX pense que Marc CROUSILLAT ne souhaiterait pas s'engager pour une période supérieure à 2 ans.

- Ⓞ Le Secrétaire Général, profite du sujet pour aborder la représentation fédérale à la Série Mondiale de Marseille. Il est convenu que :

- ☞ Le Dr R. GOUX, sera le Délégué Fédéral,
- ☞ Melle Z. CHATER assurera l'animation de la tente fédérale après réduction des coûts de participation en collaboration avec la Ligue de Provence et les administrateurs de la FFVB en résidence en Provence.

c) **Société GAMES**

- ✚ G. GUILLET s'interroge sur l'apport en ressources nouvelles de la Société depuis la signature du contrat, en Février 2004.

d) **Préparation olympique**

- ✚ L'organisation de 2 rencontres France/Brésil pendant le stage de préparation à Temple-sur-Lot est définitivement arrêtée (6 et 8 Août 2004).
- ✚ La rencontre du 8 sera couverte par Eurosport. Le Président demande au secteur Marketing de proposer cet évènement à nos partenaires.

III) COMPTE RENDU D'ACTIVITES DU PRESIDENT

a) **Conseil d'Administration de la CEV**

Points principaux abordés :

- ✚ Relation avec Israël :

- Ⓞ Le Volley-Ball européen accepte d'aller rejouer en Israël, mais seulement à Tel-Aviv et avec des équipes seniors uniquement.

- ✚ Coupes d'Europe des Clubs Champions

- Ⓞ Constat d'un niveau insuffisant de certaines équipes ainsi que de la fréquentation. D'où une limitation à :

- ☞ 16 équipes en Masculins,
- ☞ 12 équipes en Féminines.

- Ⓞ En revanche, excellente tenue des deux poules finales de Belgorod et Tenerife.

- Ⓞ Tirage au sort de la saison prochaine le 17 Juillet prochain à Luxembourg.

- Ⓞ L'étude de nouvelles formules de compétition sera confiée à un Groupe de Travail, opérationnel à partir du mois de Septembre 2004. Il appartiendra à ce groupe de proposer un système applicable à partir de la saison 2006/2007. La composition de ce groupe de travail n'est pas encore arrêtée.

- ✚ Euroligue

- Ⓞ Cette première année de compétition à 12 équipes n'a pas donnée entière satisfaction, tant du point de vue de la fréquentation que de la communication.

.../...

- ⊙ La poule finale se déroulera en République Tchèque les 10 et 11 Juillet.
- ⊙ Il est à prévoir une participation accrue l'année prochaine du fait de la réduction de la Ligue Mondiale de 16 à 12 pays et, de plus à la limitation à 6 pays européens.

✚ Candidature au Championnat d'Europe Masculins - 2007

- ⊙ Le dossier de candidature a été présenté par le Président J. SHAW, accompagné de Mme C. ROCHE et de Melle C. MALNOUE le week-end précédent à Luxembourg.
La prestation française a été bien accueillie.

- ⊙ Candidatures toujours en course : Russie/Pologne/Pays-Bas et France

Le Président de la CEV, A. MEYER, effectuera en personne, fin Juillet une inspection des sites.

Le Secrétaire Général est chargé de mettre au point cette tournée d'inspection.

✚ Championnat d'Europe Juniors Féminins - 2006

Seule candidate, la FFVB à toutes les chances de se voir confier l'organisation.
Deux sites St-Dié et Gérardmer sont retenus.

b) Jeux Olympiques d'Athènes

1. Accréditations

Les accréditations fournies sont toujours en deçà de nos besoins. Tentative d'une nouvelle démarche auprès de Mr SERANDOUR pour en obtenir au moins une supplémentaire.

- ☞ Dans l'état actuel des choses, au moins deux personnes seront hébergées, hors village olympique, avec néanmoins des « Pass d'accès journaliers ».

2. Tenues Olympiques

Asics ressent mal l'obligation pour l'Equipe de France d'opérer en Adidas pour les Jeux Olympiques.

- ☞ Le Président J. SHAW a expliqué à nouveau, que pour les Jeux Olympiques, l'Equipe de France de Volley-Ball se fonde dans l'Equipe Olympique Française dont elle doit respecter les règles.

- ☞ La réaction d'ASICS rejoint celle de tous les autres équipementiers, également privés de Jeux Olympiques.

La position du CNOSF sera de plus en plus difficile à tenir, mais si d'aventures, elle devait être abandonnée, les Fédérations Olympiques devraient prendre leur responsabilité face à l'ensemble des dépenses couvertes par le partenariat Adidas.

IV) POINT FINANCIER (C. ALBE)

Le Trésorier Général fait le point sur un certain nombre de problèmes :

a) Contrôle URSSAF

- ✚ Le dernier contrôle remontait à 1999 et dans l'ensemble les remarques, faites alors ont été prises en considération. D'où un climat serein et une bonne collaboration entre contrôleur et contrôlé !
- ✚ L'opération est achevée, mais la FFVB est encore en attente de rapport.
- ✚ Officieusement, le redressement devrait porter sur un montant total de 8 000 €.
- Ⓞ 4000 € sur les primes de résultat aux Championnats du Monde et d'Europe : les joueurs sont bien exonérés, mais pas le staff.
→ Donc à l'avenir, les primes pour l'encadrement seront annoncées « Brut ».
- Ⓞ 4000 € sur des vacances de kinésithérapeutes et préparateurs physiques (l'URSSAF impose un relevé précis du nombre de jours et des dates d'utilisation des vacataires).
→ Ce redressement saute dans le cas où le vacataire concerné est déjà salarié ailleurs.
- ✚ La notification est attendue fin Août – début Septembre.

b) Comptabilité

- ✚ Toutes les pièces comptables sont enregistrées « à jour ».
- ✚ Le Trésorier Général réaffirme la nécessité de coller, au plus près, aux lignes de la Convention d'Objectifs 2004, notamment sur le poste des aides à l'emploi.
→ Prochaine réunion Président/Trésorier Général/Directeur Technique National pour affiner les dépenses du 2^{ème} semestre fixée à Montpellier le 15 Juillet prochain.

c) Emplois aidés (ATR/ATD)

- ✚ Encore deux situations à régler : Les Ligues de Corse et la Franche-Comté.
- ✚ L'Assemblée Générale de Porticcio a voté une ligne budgétaire de 143 000 € avec une subvention du Ministère de 35 000 Euros. A ce jour, cette subvention n'a pas été accordée. Le Bureau Fédéral est bien conscient de la difficulté devant laquelle Ligues et Comités Départementaux sont placés avec des plans de financement de leur(s) cadre(s) bâtis sur le budget prévisionnel de 143 000 €.
- ✚ Le Trésorier Général annonce un paiement en Juillet/Août à hauteur de 70%.
- ✚ Si aucun changement n'intervient de la part du Ministère, le Trésorier Général propose au Bureau Fédéral trois solutions :
 - Ⓞ La FFVB paie la totalité des 143 000 € en prenant les 34 000 € manquant sur les fonds propres (difficiles à trouver).

.../...

- Ⓞ La FFVB ne reverse que 109 000 €.
- Ⓞ La FFVB ferait aux Ligues et Comités Départementaux qui le souhaiteraient une avance remboursable de 50% du reliquat (soit au total 17 000 €) pour que les Ligues et Comités Départementaux puissent mener à bien leur projet budgété tout en développant de nouvelles actions qui trouveraient leurs financements auprès des différentes collectivités.

Le Bureau Fédéral penche pour la 3^{ème} proposition.

→ D. MURAIL préparera un courrier aux Ligues et Comités Départementaux.

d) **Pôles**

- + Retard dans l'encaissement des pensions payées par les familles (coût 3000 €/an en moyenne).
 - Ⓞ Saison 2002/2003 : reliquat de l'ordre de 16 000 €.
 - Ⓞ Saison 2003/2004 : 20 000 € (cette somme correspond au relevé du dernier trimestre).
- + Ces retards concernent une trentaine de familles sur quelques 310.
- + Le Bureau Fédéral propose :
 - Ⓞ Une relance après étude minutieuse de chaque cas.
 - Ⓞ L'adoption d'un prélèvement mensuel,
 - Ⓞ Le principe d'un acompte d'un trimestre pour les nouveaux arrivants,
 - Ⓞ La suspension de la licence jusqu'à apurement de la dette pour les réfractaires déjà sortis des pôles (communication et prise en compte par la LNV).

e) **Camif**

- + Suspension du contrat Camif (mise à disposition d'un bon d'achat de 7623 €/50000 Frs) pour raison de recentrage de leur activité sur les scolaires. En fait, un peu de difficultés nées de la relation avec SCORE.
- + P. BERJAUD demande à ce que l'on veille à ce que le catalogue CAMIF de Septembre ne fasse pas référence à la FFVB.
- + C. THOMAS fera un courrier recommandé, dans ce sens, à Mr C. ROUILLE.

f) **Vittel**

- + Lettre de Mr GENIEYS, annonçant la fin de notre partenariat au 12/12/2004. Le Président s'en entretiendra avec l'intéressé.
- Nécessité de rechercher un autre fournisseur d'eau minérale.

g) **Primes des Jeux Olympiques**

- + Le Budget 2004 voté à Porticcio prévoyait 160 000 Euros de primes aux internationaux participant aux JO d'Athènes. Ces primes seront réparties en fonction du classement obtenu et des primes prises en charge par le CNOSF (podium).

.../...

h) Trésorerie

- ✚ Le crédit concernant les travaux du siège fédéral sera débloqué début Juillet.
- ✚ Probabilité de demander au Crédit Mutuel la mise en place d'un découvert provisoire de 250 000 €.

i) Dette des clubs

- ✚ Le Trésorier Général évoque, une fois de plus, l'endettement récurrent de certains clubs, toujours engagés en Championnat de France ainsi que ceux qui ont sportivement rejoint les championnats régionaux en laissant derrière eux des impayés.
- ✚ Le Directeur Exécutif et Comptable fait remarquer que les lettres de relance à répétition n'ont que peu d'effet sur les cas les plus récalcitrants.
- ✚ En conséquence, le Bureau Fédéral décide de l'envoi d'un dernier courrier indiquant la date butoir du 20 Août prochain.

A titre conservatoire, la Fédération bloque le système d'enregistrement des licences sur Minitel pour les groupements sportifs qui n'ont pas encore régularisé leur situation.

j) Ligue Mondiale 2004

- ✚ P. JEANROT a dressé une ébauche de bilan qui laisse entrevoir une perte.
- ✚ Constat d'échec de l'étape de Bercy.
- ✚ En revanche, satisfaction des deux sites provinciaux de Nantes et Nancy.
- ✚ P. JEANROT annonce sa décision de ne plus assurer cette mission l'an prochain.

✚ Litige avec la FIVB

- Ⓞ La FFVB entend néanmoins saisir successivement toutes les instances pour défendre sa position.
- Ⓞ Le Secrétaire Général préparera des courriers pour informer le Ministère des Sports et le CNOSF de la prétention de la FIVB d'introduire un texte instituant la prévalence de la FIVB sur nos textes nationaux.
- Ⓞ P. BEUCHET relancera également Eurosport pour le règlement des 150 000 \$ à faire suivre à la FIVB.

V) BEACH (JP FLEUTIAUX)

- ✚ Les primes de l'étape de Lyon (2003) sont enfin régularisées.
- ✚ Remise d'un dossier, en séance, rassemblant l'ensemble des données actuelles de la discipline et ses projections.
- ✚ Championnat de France en cours : la 1ère étape Lyonnaise s'est bien déroulée et la Bretagne accueille ce week-end pour la 2^{ème} étape à Carnac.

.../...

- ✚ Sortie des « échos du Beach » : 1^{ère} feuille de liaison (mise en forme souhaitée sur fichier PDF).
- ✚ Constat : 2383 extensions Beach délivrées.
- ✚ Nos équipes, en phase de qualification pour les Jeux Olympiques, sont en difficulté – surtout la paire féminine KADJO/ARJONA qui vient de signer une contre-performance à Berlin.
- ✚ Bon placement des jeunes, mais progrès limités par l'impossibilité de prendre en charge leurs déplacements.

VI) COMMISSION CENTRALE SPORTIVE (J. TARRACOR)

- ✚ Présentation par son Président des calendriers de la saison sportive 2004/2005.
- ✚ Grosse polarisation de l'Ile de France en N3 : 18 équipes en Féminines/19 équipes en Masculins.
- ✚ Egalement forte concentration en Rhône-Alpes.
- ✚ Recherche jusqu'au 8ème en Régionale (Féminins) et 7ème en Régionale (Masculins).
- ✚ En N1 Féminine, 17 partants suite à la défection, en dernière minute, d'Illac. Le Bureau Fédéral confirme l'avis de la CCS de laisser les choses en l'état pour revenir plus facilement à 16 équipes.
- ✚ Evocation du projet de JP ALORO « création d'une division tampon entre la PRO A F et la N1 Féminine » : mis à l'étude.
- ✚ Ligue de Corse : le Bureau Fédéral avertit la Ligue que la situation actuelle, acceptée pour relancer la Ligue, ne pourra être maintenue en l'état.
- ✚ Ligue du Limousin : Egalement besoin de revoir la convention.
A signaler : la dette du club de Brive qui s'élève à 2074 €.
- ✚ Règle du 4x4 :
 - 🕒 Présentation du document de la DTN définissant les règles sportives (terrain et jeu). Le document officiel pour les compétitions en Benjamins ne peut pas être reconnu comme tel en Minimes. Il doit être considéré comme une information de la Direction Technique Nationale en direction des Ligues, pour une utilisation laissée à leur discrétion (gardant en mémoire son application en UNSS).
 - 🕒 Le Bureau Fédéral souhaite que le texte soit affiné en vue de son application en Coupe de France et aux sélections départementales.
- ✚ CCSR : Intervention de G. MEYER qui réclame le respect de la dénomination des clubs. Les changements de noms, les fusions, etc ... ne seront entérinés qu'à réception de l'ensemble des documents statutaires. Une rigueur absolue sera appliquée quant à la situation administrative des clubs de quelque structure que ce soit (LNV ou FFVB).

VII) DEVELOPPEMENT (D. MURAIL)

- a) Souhait de l'extension à l'ensemble de la FFVB d'un Cd Rom « Dirigeant » préparé par le CROS Rhône-Alpes et la Société ATALANTE.
- b) Volleyades 2005
- ✚ Accusé réception d'une lettre de la Ligue Rhône-Alpes annonçant le retrait de la candidature du Comité Départemental Drôme-Ardèche pour l'édition 2005.

Après intervention de D. MURAIL, du Trésorier Général et du Directeur Technique National, le Bureau Fédéral décide que D. MURAIL répondra à la Ligue Rhône-Alpes.

VIII) ASSEMBLEE GENERALE FEDERALE

- ✚ Réflexion sur les moyens d'améliorer la gestion de l'Assemblée.
- ✚ Difficulté de concilier une certaine qualité d'expression et le vote de résolutions pré-établies.
- ✚ Accord sur la nécessité de mieux préparer le déroulement scénique : présentation, jeu de rôles, temps de paroles, utilisation de l'audiovisuel : autant de pistes de réflexion.
- ✚ Le Président J. SHAW précisera sa position pour la prochaine olympiade à l'occasion du 2^{ème} Bureau Fédéral de la saison le 4 Septembre 2004.

IX) AFFAIRES DIVERSES

- a) Situation de l'ASU Lyon
- ✚ L'ASU Lyon a été rétrogradé de PRO B en Nationale 1 par décision de la DNCG suite à sa mise sous règlement judiciaire.
- ✚ Le club fait appel devant le CNOSF après que le Bureau de la LNV ait confirmé sa décision.
- ✚ Le Bureau Fédéral souhaite que tous les efforts soient faits pour relancer le club. Les 2 Présidents J. SHAW et P. COQUAND uniront leurs efforts pour persuader la ville de continuer son aide surtout en situation délicate.
- b) Affaire OUATTARA
- ✚ Le Secrétaire Général évoque la polémique lancée, fort mal à propos, à la suite de l'audience de conciliation devant le CNOSF.
- ✚ Le Bureau Fédéral rappelle le devoir de préserver l'intégralité des droits de la défense, précise qu'il n'a pas besoin qu'on lui dicte sa conduite, rappelle fermement Mr JJ PARIZEL à son devoir de réserve.
- ✚ Enfin, il confirme la sanction prononcée successivement par la Commission Centrale de Discipline, et la Commission Fédérale d'Appel.

c) Association des Arbitres

- ✚ Annonce de la création de cette association sous la présidence de Mr ROURE.

d) Arbitrage N3

- ✚ Le Bureau Fédéral rappelle la nécessité de faire des économies en matière de déplacement des arbitres, de rechercher les meilleures combinatoires en usant au mieux de la géographie locale.
- ✚ Un travail administratif préparatoire devrait permettre la mise en place d'une base de données qui faciliterait le choix des désignations, sans tomber sous le coup d'une instruction sans nuance.

e) Ligue de Provence

- ✚ Accusé-réception d'une lettre de Mme E. ROSSI.
- ✚ Le Bureau Fédéral charge le Secrétaire Général de demander le rapport de la Commission Electorale de la Ligue de Provence.

f) Demandes de dérogation des clubs de Carladez et Thionville

- ✚ Avis défavorables du Bureau Fédéral

g) Quimper

- ✚ Dérogation accordée à 2 joueurs wallisiens d'opérer en N3.

h) Paris Volley/PUC

- ✚ Suite de l'affaire résultant de la non accession de l'Equipe du PUC 2 en Nationale 1,
- ✚ Le conciliateur du CNOSF a invité le PUC à se conformer au règlement de la FFVB,
- ✚ Le club rejette cette proposition et lance l'affaire au Tribunal Civil (audience le 16 Juillet),
- ✚ Le Bureau Fédéral rappelle que le règlement des épreuves nationales (R.G.E.N) empêche l'accession en Nationale 1, des équipes CFC, et que si d'aventure, le club décidait d'abandonner son CFC, il serait en contradiction avec un autre article qui impose un CFC aux clubs de PRO A M.
- ✚ Le Bureau Fédéral demande à la LNV de bien vouloir en prendre note.

i) Forum de discussion (Comité Départemental du Var)

- ✚ Le Secrétaire Général fait état d'une plainte au Tribunal Civil, émanant du club de Toulon/Six Fours, (insultes, propos injurieux et diffamatoires à l'égard de dirigeants de club, d'une arbitre et d'un Conseiller Technique Régional sur un site Internet)
- ✚ Une réflexion sera menée pour déterminer le moyen de traiter ce genre nouveau de dérive.

.../...

j) Ligue de La Martinique

- ✚ Accusé-réception d'une lettre du Directeur Régional, Mr DORIVAL qui dépeint un climat nuisible alimenté par un petit groupe en opposition avec la direction de la Ligue.
 - ➔ Le Président prendra contact.

k) Ligue de La Réunion

- ✚ Accusé-réception d'une lettre de la Présidente de la Ligue faisant état de tension entre des techniciens régionaux, le CTS et le Bureau de la Ligue.
 - ➔ Le Président adressera un courrier prônant l'apaisement et l'esprit responsable des uns et des autres.



Destinataires :

Membres du Comité Directeur Fédéral
Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer
Comités Départementaux (S/C Ligues)
Membres des Commissions Centrales
Direction Technique Nationale
Diffusion Interne